MUNICIPALITE DE ROSSINIERE

Période du 1er au 31 octobre 2026

Lors de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

- de prendre acte des travaux suivants, sans délivrance de permis de construire, ni mise à l'enquête publique :
  - Martin Diane et Schmutz Olivier, La Placette : Rénovation du sol du rez inférieur du bâtiment ECA 131 (parcelle RF No 66).